



COMPTE RENDU N ° 1

CONSEIL CITOYEN DE LA COUPE, CROIX SUD, LES FOURS A CHAUX, HAUTS DE NARBONNE, PLAISANCE, MANDIRAC, LA NAUTIQUE ET LE QUATORZE

**Jeudi 15 février 2018
Château de Montplaisir**

Personnes présentes :

Membres : Mmes ESPI Irène, CABIROL Marie-José

KHADRI Aïcha (Chargée de Mission des CC)

Mrs ENGEL Roger, ANDRIEU Paul, ROCHE Jacques-Michel

Personnes Excusées :

M. ESPINASSE Henri

Mmes GUILLEMOT Fabienne, DUIN-MOYA Marie-Pierre, TUBAU Amparine

Elus Référent : Mrs Guy CLERGUE et Christian LOUMAGNE

Ordre du jour :

- **Information sur le fonctionnement (ancien) du Conseil Citoyen**
- **Election des Coordonnateurs (Titulaire et Suppléant)**
- **Temps d'échange**
- **Nomination du Conseil Citoyen**
- **Signature de Règlement Intérieur**

Remise des conférenciers à ceux qui n'ont pu être présents lors de la soirée d'installation du 31 janvier.

Remise du règlement intérieur, la liste des membres et de la liste des élus référents Conseils Citoyens.

Introduction :

« Tour de Table » pour se présenter

- Mme CABIROL Marie-José :
 - ✓ Annonce l'ordre du jour
 - ✓ Accueille et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leurs implications anciennes et celles à venir dans la Vie Locale.
 - ✓ Rappelle la genèse territoire du conseil Citoyen
 - A la demande de l'ancien conseil Citoyen et ce au vue de la superficie très étendue de ce secteur, les membres ont demandé de scinder en 2 ce territoire. ce qui a donné la création d'un huitième Conseil Citoyens avec une mise en cohérence de celui-ci. Rattacher, Croix sud, Mandirac la Nautique et le Quatorze aux Hauts de Narbonne, la Coupe et Plaisance, les fours à Chaux.
 - ✓ Concertations sur des problématiques de stationnement, de vitesse et de réfection de chaussée

Temps d'échange entre les membres et la technicienne.

- M. ROCHE : propose d'élaborer une autre fiche d'intervention concernant la rue Jonquière (vitesse excessive).
- Mme ESPI : signale que les aménagements de places de stationnement et de balises pour casser la vitesse rue St Hyppolite sont efficaces, par la même Monsieur ROCHE propose que ces mêmes aménagements puissent se faire sur la rue de Jonquières.
- Monsieur ENGEL informe que l'interdiction aux 3.5t d'emprunter la rue ST Hyppolite et Jonquières n'est pas respectée.
- Mme CABIROL : propose de faire un tour de table pour donner la parole aux membres des autres secteurs :
- Monsieur ANDRIEU prend la parole en expliquant la situation de Mandirac et ce dans le cadre de stopper la « cabanisation » par l'Etat sur des sites leur appartenant. Aussi explique l'histoire de ces foyers, l'achat des maisons qui ont été vendues par les « notaires » de l'époque en 1900. Aujourd'hui des personnes très âgées seraient en cours d'expropriation. Il rappelle aussi que certains ont construit des habitations ou ont effectué des agrandissements sans pour autant en avoir eu le droit.
- Mme ESPI : informe de la dangerosité aux abords du Lycée agricole « Martin LutherKing » la chaussée ne serait pas pourvue de passage piéton et il

serait urgent de sécuriser la traversée des Lycéens dans ce secteur en travaux. (Rte de la nautique)

- Mme CABIROL : propose de mettre en place des outils de travail tels que le tableau des requêtes pour un meilleur suivi et les fiches d'intervention que la chargée de mission devra lui remettre.
- AICHA KHADRI : réservera les salles du château de Montplaisir jusqu' au mois de novembre 2018 et informera si il y a des changements.

Election des Coordonnateurs (trices) :

Madame CABIROL Marie-José élu à l'unanimité Coordonnatrice Titulaire

M. ROCHE Jacques-Michel élu à l'unanimité Coordonnateur Suppléant

Règlement intérieur :

Signature de tous les membres présents sur un seul et même document

Une copie du règlement intérieur a été remise à l'ensemble des Membres présents.

Fonctionnement Conseil Citoyen des Hauts de Narbonne (à la demande des membres)

Fréquence des réunions toutes les 6 semaines environ (sauf vacances scolaires et le mois de décembre)

Un secrétaire de séance pour rédiger les comptes rendus sera désigné en début de réunion.

Permanence en attente de définir les créneaux horaires, la fréquence, le lieu et le jour

* CC : Conseil Citoyen

Prochaine réunion :

Mercredi 14 mars 2018 à 18h30 – Châteaux de Montplaisir 18h30

Salle modulable

Ordre du jour :

Dénomination du Conseil Citoyen soumis au vote des membres